Envoyé en préfecture le 29/07/2020
Reçu en préfecture le 29/07/2020
Affiché le 29 JUIL. 2020
ID : 083-248300493-20200723-C_2020_068_AGGL-BF

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

DRACÉNIE
PROVENCE VERDON
agglomération

C_2020_068

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 23 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le vingt trois juillet à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Président, Maire de Draguignan.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Finances et Conseil de Gestion

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	65

Objet de la délibération:
Adoption des budgets primitifs 2020

PRÉSENTS :
Richard STRAMBIO, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Bernard CHILINI, Nathalie GONZALES, Daniel MARIA, Alain CAYMARIS, Serge BALDECCHI, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Albert DAVID, Christophe CARRIERE, Karine ALSTERS, Gérald PIERRUGUES, Sophie DUFOUR, Nathalie PEREZ-LEROUX, Nadine DECARLIS, Alain BARALE, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Georges ROUVIER, Christine PREMOSELLI, Michel PONTE, Danielle ADOUX-COPIN, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Jacques BERTRAND, Bernard BONNABEL, Hugues BONNET, Stéphan CERET, Lisa CHAUVIN, Nicolas DATCHY, Cédric DUBOIS, Brigitte DUBOUIS, Francine FIORINI, Valérie FLAUS, Jean FOURISCOT, Sylvie FRANCIN, François GIBAUD, Malika GUELLATI, Jean Pierre GUINDEO, Marie-Christine GUIOL, Grégory LOEW, Marie-José MAUREL, Thierry MENARD, Jean-Bernard MIGLIOLI, Christine NICCOLETTI, Gil OLIVIER, Michèle PELASSY, Pierre PENEL, Thierry PESCE, Olivier POMMERET, Marie Laure TORTOSA, Romain VACQUIER, Christine VILLELONGUE

REPRÉSENTÉ(S) :
Stella ACCIARI pouvoir à Francine FIORINI, Christine CHALOT-FOURNET pouvoir à Nathalie GONZALES, René DIES pouvoir à Jean-Bernard MIGLIOLI, Jean-Yves FORT pouvoir à Sylvie FRANCIN, Françoise LEGRAIEN pouvoir à Liliane BOYER, Philippe ROUX pouvoir à Valérie MARCY, Régis ROUX pouvoir à Claude PIANETTI, Jean-Pierre SOUZA pouvoir à Sophie DUFOUR

ABSENT(S) :
Philippe SCHRECK

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Romain VACQUIER

RAPPORTEUR : Monsieur Serge BALDECCHI

Envoyé en préfecture le 29/07/2020
Reçu en préfecture le 29/07/2020
Affiché le 29 JUIL. 2020
ID : 083-248300493-20200723-C_2020_068_AGGL-BF

Le Budget Primitif de Dracénie Provence Verdon agglomération pour l'exercice 2020, s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 73 703 430,00€
- En section d'investissement à la somme de : 37 500 860,40€

BUDGETS ANNEXES

Le budget des Transports s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de :15 441 449,49€
- En section d'investissement à la somme de : 2 337 043,58€

Le budget du SPANC s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 224 988,08€
- En section d'investissement à la somme de : 39 798,32€

Le budget de l'Office de Tourisme Intercommunal s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit

- En section de fonctionnement à la somme de : 1 619 094,42€
- En section d'investissement à la somme de : 103 684,28€

Le budget de la Maison de santé s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit

- En section de fonctionnement à la somme de : 104 651,00€
- En section d'investissement à la somme de : 54 576,00€

Le budget de la ZAC Ste Barbe s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 209 099,86€
- En section d'investissement à la somme de : 150 000,00€

Le budget de la ZAC des Bréguières s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 22 078,39€
- En section d'investissement à la somme de : 1 638 899,08€

Le budget de la ZAE des Quatre chemins s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 1 205 293,23€
- En section d'investissement à la somme de : 925 000,00€

Envoyé en préfecture le 29/07/2020
Reçu en préfecture le 29/07/2020
Affiché le 29 JUIL. 2020
ID : 083-248300493-20200723-C_2020_068_AGGL-BF

Le budget de la ZAE de de l'écluse s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 2 160 789,05€
- En section d'investissement à la somme de : 801 000,00€

Le budget de la ZAE des Ferrières s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 640 340,00€
- En section d'investissement à la somme de : 625 350,00€

En conséquence, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- voter ces budgets, par chapitre, pour les sections d'investissement et de fonctionnement ;
- approuver les budgets primitifs 2020 tels que présentés ci-dessus ;
- autoriser le Président à assurer l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré, par 62 voix pour,
3 abstentions :

- Jean Bernard MIGLIOLI
- René DIES (pouvoir à Jean Bernard MIGLIOLI)
- Christine VILLELONGUE

décide d'adopter le budget principal 2020.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ, décide d'adopter les budgets annexes 2020.

Richard STRAMBIO



Président
Maire de Draguignan

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.